

ACRÖMMELYNCK

ATHÉNÉE ROYAL WOLUWE-ST-PIERRE



Avenue ORBAN, 73 - 1150 BRUXELLES
Tél.: 02.770.06.20 - Fax : 02.763.01.50



www.acrommelynck.be



contact@acrommelynck.net

ACRÖMMELYNCK

*L'Athénée royal Crommelynck
à Woluwe-Saint-Pierre
propose un enseignement secondaire général de qualité*

Quatre priorités:

Amener chaque élève au meilleur niveau de compétence par l'acquisition des savoirs et des savoir-faire;

Permettre le développement du savoir-être et de la personnalité de l'élève, le rendre autonome et responsable de ses apprentissages;

Promouvoir la citoyenneté et la solidarité, notamment par l'ouverture au monde et l'inter-culturalité;

Développer et renforcer l'esprit d'équipe dans les domaines pédagogique et éducatif.

Le texte intégral de notre projet d'établissement est disponible sur:



www.acrommelynck.be

LE PREMIER DEGRÉ COMMUN, également appelé **degré d'observation** est l'orientation prise par tous les élèves issus de l'enseignement primaire possédant le **Certificat d'Études de Base (CEB)**.

À ce niveau, les grilles proposées sont composées d'une **FORMATION COMMUNE**, définie par la législation et identique pour tous les élèves du 1^{er} degré en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette formation commune comporte **28 périodes hebdomadaires**.

Les élèves font ensuite le choix de **4 périodes D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES** en fonction de leurs aspirations personnelles ou de leurs intérêts.

	1 ^{re} COMMUNE			2 ^e COMMUNE				
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
Formation Commune								
Cours philosophiques	1	1	1	1	1	1	1	1
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté	1	1	1	1	1	1	1	1
Français	6	6	6	5	5	5	5	5
Mathématique	4	4	4	5	5	5	5	5
Néerlandais	4	4	4	4	4	4	4	4
Histoire	2	2	2	2	2	2	2	2
Géographie	2	2	2	2	2	2	2	2
Initiation scientifique	3	3	3	3	3	3	3	3
Education par la technologie	1	1	1	1	1	1	1	1
Education physique	3	3	3	3	3	3	3	3
Éducation plastique et/ou musicale	1	1	1	1	1	1	1	1
Remédiations								
Remédiations en Mathématique	1	1	1	1	1	1	1	1
Remédiations en Néerlandais	1	1	1	1	1	1	1	1
Formation optionnelle								
Latin	2	2	2	3	2	2	2	
Initiation à la culture antique				1				
Théâtre et expression dramatique	2				2			
Informatique (outils de soutien aux apprentissages)		2				2		
Éducation au respect de l'environnement			1				1	
Initiation à la vie économique et sociale			1				1	
Atelier d'écriture ou de lecture								2
Activités de mathématiques								2
TOTAL	34	34	34	34	34	34	34	34

	1re DIFFERENCIEE	2e DIFFERENCIEE
	IX	X
<u>Formation Commune</u>		
Cours philosophiques	1	1
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté	1	1
Français	7	7
Mathématique	5	5
Néerlandais	4	4
Histoire	1	1
Géographie	1	1
Initiation scientifique	2	2
Education par la technologie	3	3
Education physique	3	3
Éducation plastique et/ou musicale	1	1
<u>Remédiations</u>		
Remédiations en Mathématique	1	1
Remédiations en Néerlandais		
<u>Formation optionnelle</u>		
Latin		
Initiation à la culture antique		
Théâtre et expression dramatique		
Informatique (outils de soutien aux apprentissages)	2	2
Éducation au respect de l'environnement		
Initiation à la vie économique et sociale		
TOTAL	32	32

Une école de la réussite

Notre premier objectif : assurer une bonne intégration et un démarrage efficace dans l'enseignement secondaire.

On le sait bien, l'entrée dans l'enseignement secondaire constitue une étape délicate. L'élève habitué à son instituteur ou institutrice se retrouve face à plusieurs professeurs différents, dont la personnalité et les méthodes peuvent varier. Des matières nouvelles et plus spécifiques apparaissent : algèbre, géographie, sciences, histoire... Le travail à domicile exige davantage d'organisation, et il en va de même pour l'utilisation des documents, manuels et matériels scolaires qui ne sont plus conservés dans la classe.

Pour faciliter cette transition, nous avons désigné pour chaque classe un professeur référent (**le titulaire de classe**) qui constituera un lien important entre les parents, l'enfant et l'école. C'est lui qui consultera régulièrement le journal de classe de chaque élève et veillera que celui-ci est bien en ordre et signé fréquemment par les parents. Tout cela afin d'amener les élèves à organiser efficacement leur travail en classe et à domicile (*leçons et devoirs*).

Proposer des activités qui permettent à chacun de développer son potentiel.

Le cours de **latin** permet aux élèves de développer des facultés d'analyse et de renforcer leur maîtrise de la langue maternelle. Si certains pensent que le latin est une langue morte, rien n'est plus faux. Le latin n'a jamais été aussi présent, ne fut-ce que par la présence de racines latines dans de nombreux mots français scientifiques (*ou non*). On les retrouve ainsi en histoire, en géographie et bien sûr en sciences. C'est également la langue à l'origine du français. Et connaître le latin, c'est aussi mieux maîtriser le vocabulaire et la grammaire en français. À l'époque des messageries instantanées et des réseaux sociaux, un retour aux sources permettra une meilleure maîtrise de ces nouveaux outils.

Après mûre réflexion et afin de permettre à chacun de s'initier aux langues anciennes, nous avons opté en **1^{re} ANNÉE** pour des combinaisons d'options comportant toutes **deux périodes de latin** accompagnées des activités complémentaires suivantes :

- Soit théâtre et expression dramatique (**à raison de deux périodes**) ;
- Soit informatique (**à raison de deux périodes**) ;
- Soit éducation au respect de l'environnement (**à raison d'une période**) et initiation à la vie économique et sociale (**à raison d'une période**).

En **2^e ANNÉE COMMUNE**, les activités complémentaires demeurent identiques à celle de première, mais nous y ajoutons la possibilité pour les élèves qui le désirent d'opter pour le latin à raison de **4 périodes hebdomadaires (parmi lesquelles une période est consacrée à l'initiation à la culture antique)**. En effet, il nous a semblé plus sensé d'offrir cette opportunité à nos élèves après qu'ils aient eu l'occasion de s'initier à la pratique du latin.

Avec cette offre d'activités, nous voulons permettre à chaque élève de poser un choix en fonction de ses aspirations personnelles et/ou de ses centres d'intérêt.

Enfin, afin de soutenir les élèves **qui en ont besoin**, nous mettons en place une période de remédiations en mathématique et une autre en néerlandais.

Répondre aux situations particulières, remédier aux difficultés individuelles.

C'est dans cette perspective que nous avons prévu en première, une période de remédiations destinée à tous les élèves en mathématique parce que les nouveaux apprentissages (*algèbre*) sont conséquents et en néerlandais afin de pouvoir faire des séances de discussion (*utilisation des laboratoires de langues*).

De plus, nous accueillons dans l'établissement les cours de vacances « *Échec à l'Échec* ».

Développer la citoyenneté et favoriser l'épanouissement personnel.

Développer le sens artistique et la créativité constitue un facteur important d'épanouissement personnel, mais nous voulons aussi sensibiliser au tri des déchets, à la mobilité durable, au débat démocratique pour développer la socialisation, la solidarité et le sens des responsabilités.

Encadrer, assurer le suivi, communiquer efficacement !

Un **éducateur référent** pour chaque classe.

C'est lui qui fait le lien avec les parents et assure le suivi dans le domaine ÉDUCATIF :

- Contact entre les parents et l'école : il sera votre interlocuteur privilégié pour toutes vos remarques ou questions ;
- Communication directe avec les parents pour toutes les questions qui concernent leur enfant : il vous contactera directement pour signaler une absence, des difficultés scolaires ou relationnelles, etc. ;
- Encadrement des élèves de première dans les différents aspects de la vie scolaire : il participera autant que possible aux activités organisées pour les élèves de première ;
- Fréquentation scolaire : il relève les présences, les absences et vérifie les justifications, effectue les démarches nécessaires en cas de signe de décrochage scolaire ;
- Conseil de classe et de guidance : il participe aux réunions et en assure le suivi éducatif et administratif.

Un **professeur titulaire** pour chaque classe :

Il constitue le lien entre les différents professeurs et les parents et assure le suivi dans le domaine PÉDAGOGIQUE :

- Contact privilégié entre les parents et l'école pour toutes les questions pédagogiques :
 - o Il préside le Conseil de classe, en assure le suivi pédagogique et en communique les avis aux élèves et aux parents ;
 - o Il est à votre disposition pour toutes les questions relatives aux apprentissages de votre enfant.
- Relais entre les parents et les autres membres de l'équipe pédagogique : il peut transmettre à ses collègues les informations que vous jugeriez utiles, vos remarques, vos demandes...

Une **médiatrice scolaire**, Mme Véronique THIBAUT :

Elle joue un rôle important pour le bien-être à l'école, prévient ou résout les conflits, est à l'écoute et aide à trouver des solutions pour un mieux-vivre ensemble. Les élèves peuvent aller la trouver pour toute question relationnelle qui concerne leurs condisciples ou un professeur. Comme la médiatrice scolaire dépend d'un service extérieur à l'école, elle garantit la confidentialité des situations qu'elle traite (*Ce qui se dit dans son bureau reste dans son bureau*). Vous pouvez prendre rendez-vous avec la médiatrice scolaire au **0476/ 84 64 57** ou par courriel veronique.thibaut@cfwb.be.

L'évaluation et le suivi des élèves :

Des rencontres entre les parents et les professeurs sont organisées quatre fois par an. Elles permettent de faire le point sur l'évolution des études de l'enfant et d'envisager ensemble les remèdes éventuels en cas de difficultés d'étude ou d'éducation. Une rencontre ponctuelle sur rendez-vous peut également être organisée, que ce soit à l'initiative du professeur ou sur demande d'un parent.

Pour les parents des élèves de première année, une réunion conviviale est organisée dès le premier jour de la rentrée scolaire afin de créer les conditions de mise en place d'un cadre convivial d'échange avec l'école. Début du mois d'octobre, une seconde réunion est organisée pour faire le point sur l'intégration des enfants dans l'enseignement secondaire.

Conseil de classe et conseil de guidance :

Le conseil de classe et le conseil de guidance se réunissent trois fois par an pour faire le point sur l'évolution des études de l'élève, cela de manière à pouvoir en informer efficacement les parents et préparer les décisions d'orientation. Une fiche personnalisée permet de suivre le parcours de l'élève tout au long de ses études dans l'établissement.

La communication, c'est vital !

La collaboration entre les parents et l'école est essentielle pour la réussite scolaire. Dans cette optique, une communication efficace est un facteur déterminant.

Journal de classe : C'est le moyen de communication immédiat entre les professeurs et les parents. N'hésitez pas à l'utiliser pour vous adresser à un enseignant et surtout, consultez-le et signez-le journallement !

Courrier électronique : Aujourd'hui, nous pensons que le courrier électronique est un moyen facile et rapide de communiquer. Lors de la rentrée scolaire, vous recevrez les adresses utiles pour adresser vos messages, questions, remarques, etc.

L'adresse générale contact@acrommelynck.net peut être utilisée dans tous les cas, le courrier sera alors réorienté vers les personnes compétentes.

Téléphone (02/ 770 06 20) : Vous pouvez appeler l'école pour signaler une absence, demander une information, contacter un membre de la communauté éducative... En cas d'urgence, c'est le moyen à privilégier. L'éducateur de niveau l'utilisera lui aussi pour vous contacter en cas d'urgence.

Télécopie (fax : 02/ 763 01 50) : Autre moyen rapide et efficace. Le message sera transmis au destinataire dans les meilleurs délais.

Courrier ordinaire : Bien sûr, il est aussi possible de communiquer par courrier (*postal ou dépôt direct dans la boîte aux lettres du secrétariat ou des éducateurs*).

La plateforme APSchool : Nous avons la chance depuis septembre 2017 d'utiliser cette plateforme modulaire de gestion et de paiement pour les établissements scolaires, à destination des parents d'élèves. Il s'agit d'un système simple et intuitif qui vous permet une communication facilitée avec l'école, d'effectuer des paiements et des réservations par internet sans manipulation d'argent dans l'établissement, de connaître à tout moment l'ensemble des transactions faites pour et par votre enfant. Nous avons également accès à la plateforme éducative qui permet des échanges didactiques.

Un environnement agréable et des infrastructures utiles, cela rend la vie plus facile !

L'école est située dans un quartier agréable et plutôt calme. Ses espaces intérieurs sont vastes et boisés et constituent un cadre apaisant.

Elle est bien desservie par les transports en commun (*tram 39, bus 36*). Mais le vélo peut également constituer un mode de déplacement intéressant. L'école est d'ailleurs inscrite dans le plan de déplacements scolaires et nous souhaitons promouvoir et développer la mobilité douce.

Sa proximité avec SPORTCITY, le centre sportif communal et sa piscine olympique, permet de combiner facilement les études et la pratique du sport dans un club dédié. La liste des clubs sportifs de la commune est disponible sur demande.

L'école dispose évidemment des infrastructures habituelles : une bibliothèque annexée à la salle d'études, **deux laboratoires modernes de langues et d'informatique**, plusieurs classes équipées de tableaux interactifs, une salle de projection, une salle de conférence, une salle de gymnastique et des terrains de mini-football et de basket.

Elle dispose aussi d'une spacieuse salle de restaurant et d'une cuisine fonctionnelle qui propose des repas chauds préparés sur place ainsi que des formules snacks ou sandwiches via un self-service.

TARIFS :

Repas complet (<i>potage, plat, dessert</i>)	3,50 €
Grand snack + jus (<i>pâtes, crudités, dessert</i>)	3,50 €
Grande salade	3,50 €
Petit snack (<i>portion de pizza ou frites, crudités</i>)	2,50 €
Petite salade	2,50 €
Sandwich (<i>10 choix de sandwiches différents</i>)	2,50 €
Dessert	1,00 €
Potage	0,50 €

Les élèves peuvent également y consommer gratuitement leur pique-nique.

Une offre d'enseignement qui prépare aux études supérieures.

Notre établissement organise uniquement un enseignement général de transition, depuis la 1^{re} secondaire jusqu'à la rhétorique. Nous préparons donc nos élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, qu'il soit universitaire de type long ou de type court.

Nous proposons à cet effet un éventail complet de grilles horaires dont les orientations répondent aux projets de carrière et d'études ainsi qu'aux inclinations et aptitudes de chacun :

1. Orientation littéraire : latin et grec. Cette orientation prépare aux études littéraires (*philologie*), aux études dans le domaine des sciences humaines (*histoire, sciences politiques*), aux études de droit...
2. Orientation mathématique et scientifique : mathématiques fortes avec ou sans latin, sciences fortes, laboratoire. Cette orientation prépare notamment aux études d'ingénieur, aux masters en sciences, aux études de médecine, aux formations techniques du supérieur.

3. Orientation langues modernes : néerlandais, anglais et espagnol ou allemand ou **CHINOIS**. Personne ne doute que la connaissance des langues constitue une compétence importante dans toutes les carrières. Cette orientation ouvre des perspectives dans de nombreux domaines.
4. Orientation sciences humaines : sciences économiques ou sciences sociales. Gestion, comptabilité, master en sciences économiques, en sciences politiques, assistant social, l'éventail des formations et des carrières est assez large.

Vous trouverez sur notre site web, l'ensemble des grilles organisées par notre établissement aux 2^e et 3^e degrés.

www.acrommelynck.be



Des facilités, un service tout compris, moins de soucis.

Frais scolaires : Ils s'élèvent à **100,00 €** pour l'année scolaire. Ces frais couvrent : les copies de cours, les frais de reproduction, les feuilles pour les contrôles et les examens (**75,00 €**) ; les manuels de cours à usage unique, les équipements personnels et l'outillage (**20,00 €**) ; le t-shirt d'éducation physique (**5,00 €**).

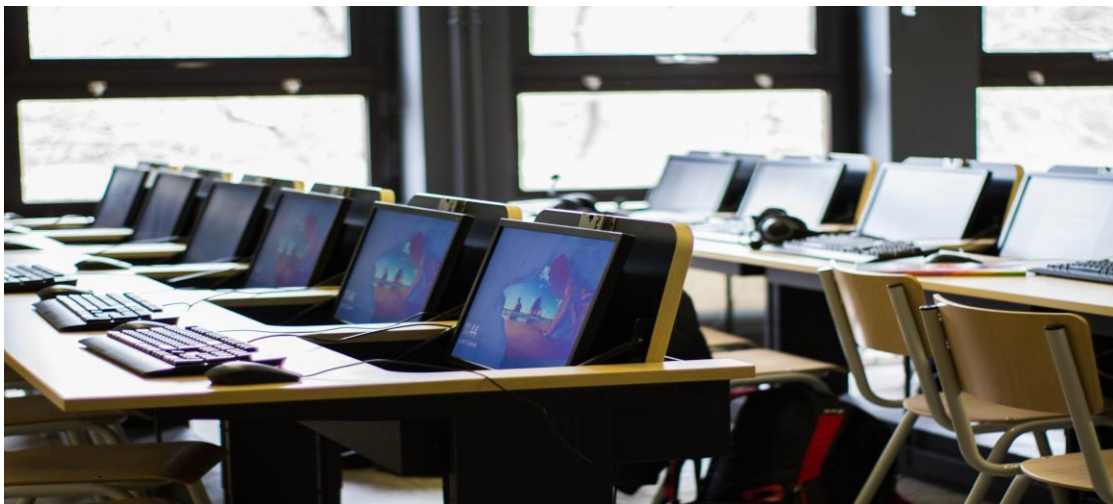
Pour les nouveaux élèves, un montant de 50,00 € est à prévoir pour la garantie relative au prêt du livre. Celle-ci vous est restituée au moment où votre enfant quitte l'établissement sous réserve qu'il ait remis l'ensemble des ouvrages mis à sa disposition en bon état.

Les frais éventuels liés à **la piscine, aux activités sportives et culturelles** vous seront communiqués dans des avis spécifiques ultérieurs.

Ateliers de la réussite : Destinés prioritairement aux élèves du 1^{er} degré, ils se déroulent tous les lundis, mardis et jeudis, de 16 h 15 à 17 h 15. Des enseignants expérimentés offrent un soutien pour les matières suivantes : français, histoire, mathématique, néerlandais, anglais, géographie, sciences. Trois périodes sont ouvertes : entre octobre et décembre, entre les vacances d'hiver et les vacances de printemps, entre les vacances de printemps et les examens de juin. Ce dispositif d'accrochage scolaire ne pourrait exister sans le soutien financier de **perspective.brussels** et **Les Marcunvins asbl**. Pour toutes informations, contactez le coordinateur pédagogique Monsieur LACASSE au **0472/ 12 35 00** ou par courriel geoffrey.lacasse@acrommelynck.net.

Compétitions interscolaires : Notre école a toujours brillé grâce à ses équipes de volley (*filles et garçons*) et à ses Olympiades de mathématiques.

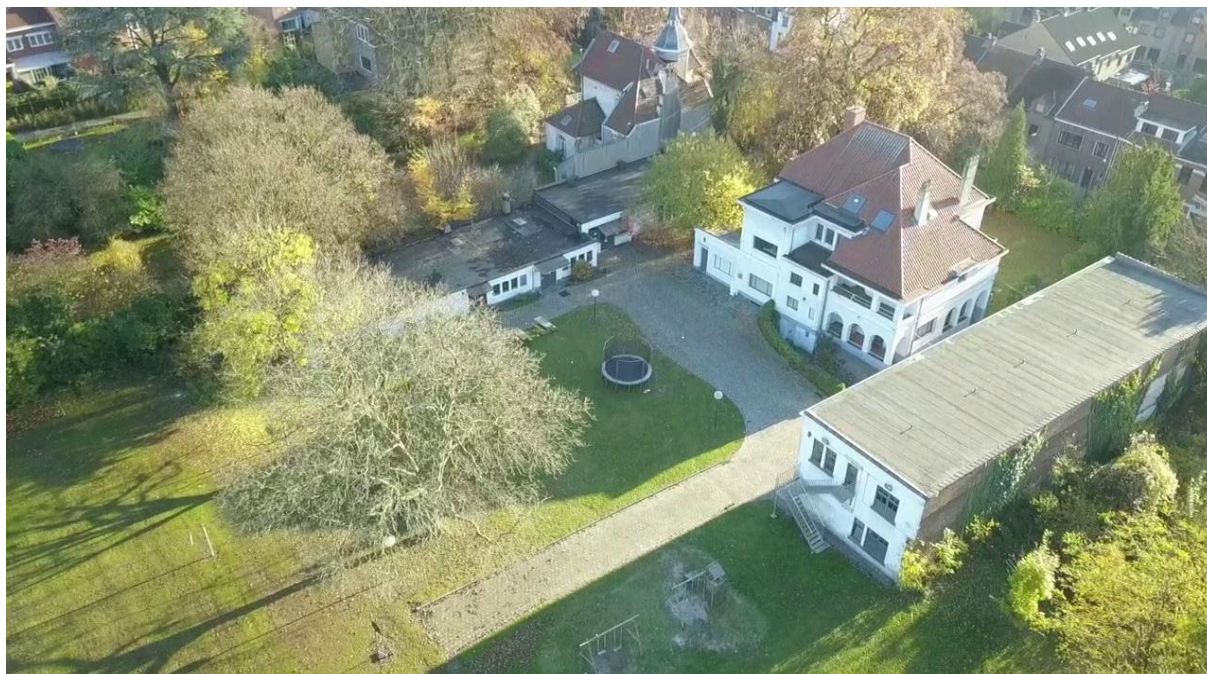
Échec à l'Échec : L'A.S.B.L. « *Les Jeunesses scientifiques* » organise dans notre établissement des cours de préparation aux examens pendant les vacances de printemps et d'été.



Un des deux laboratoires d'informatique et de langue.

Mais encore...

Un **internat pour jeunes filles** directement rattaché à l'établissement. Les déplacements se font à pied puisque cet internat familial est situé à proximité de l'école : 78 rue au Bois, 1150 Woluwe-Saint-Pierre (**tél. : 02/779 87 43**).



Vue aérienne de l'internat pour jeunes filles.

Un **internat pour garçons** dépendant de l'athénée royal Jean Absil. Les déplacements se font en bus : Internat du Chant d'Oiseau, 45 avenue du Chant d'Oiseau, 1150 Woluwe-Saint-Pierre (**tél. : 02/771 09 05**).

Nos partenaires

WOSAPIOR :

wosapior@gmail.com

L'Amicale de l'Athénée, WOSAPIOR ASBL, gère le prêt des livres, participe au renouvellement du matériel et des outils pédagogiques indispensables pour un enseignement de qualité ; elle peut aussi apporter une aide financière (*pour les voyages scolaires, les frais scolaires*) sur demande accompagnée de pièces justificatives.

ASSOCIATION DES PARENTS :

apcrommelynck@hotmail.be

L'association des parents organise différentes activités (*Fête du Printemps, brunch fromage lors de la première réunion des parents, tournoi d'éloquence*), mais surtout, elle représente les parents auprès du Conseil de Participation, lequel discute du Projet d'Établissement, du Règlement d'Ordre Intérieur et des différents aspects de la vie scolaire.

L'association des parents peut aussi relayer vos remarques et vos demandes auprès des responsables de l'établissement.

LE CENTRE P.M.S. est un lieu d'écoute et de réflexion à la disposition des élèves et des parents pour toute question ou préoccupation d'ordre scolaire, familial, médical ou psychologique. Il informe également sur la structure de l'enseignement et accompagne l'élève dans la construction de son projet de vie scolaire et professionnelle. **Son équipe assure une permanence dans l'établissement** et accueille les élèves et les parents de préférence sur rendez-vous (**02/ 771 75 39**) ou par courriel pms@acrommelynck.net / secretariat@cmps.wsl.be.

L'élève peut aussi passer par l'éducateur référent ou par la médiatrice scolaire pour obtenir un rendez-vous.

COMMISSION FULBRIGHT :

En septembre 2019, l'Athénée a signé une convention de partenariat avec la Commission FULBRIGHT pour l'échange éducatif entre la Belgique et les États-Unis d'Amérique.

Travaillant de concert avec divers services de l'ambassade des États-Unis à Bruxelles, l'équipe de FULBRIGHT Belgique invite régulièrement les élèves à participer à divers projets éducatifs linguistiques : conférences d'un professeur d'université américaine, d'historiens de l'US army, d'un musicien de jazz militant contre le Ku Klux Klan et un fabuleux concert d'une chorale Gospel qui a ravi les plus petits...

Il nous arrive également d'accueillir une assistante en langue anglaise. Celle-ci fait découvrir de façon ludique la culture américaine aux élèves de 3^e et 4^e années, afin de leur faciliter l'apprentissage d'une nouvelle langue en immersion.

Aussi, nos étudiants plus âgés ont la chance de pouvoir bénéficier de programmes gratuits d'échange linguistique aux États-Unis !

EUROPEAN PARLIAMENT AMBASSADOR SCHOOL :

EPAS est un projet du Parlement européen. Il a pour but de renforcer et d'approfondir la dimension européenne de notre Athénée ! Cela permet aux élèves de devenir des citoyens actifs et conscients de ce qu'est l'Union européenne, et de développer leur esprit critique ainsi que leurs compétences démocratiques dans le domaine.

Les activités « Europe » sont diverses et variées : *visite du Parlement européen, du Parlamentarium, de la Maison de l'Histoire européenne, du quartier européen... ; invités extérieurs : un eurodéputé belge, un étudiant Erasmus... ; activités internes : infopoint Europe, journée de l'Europe le 9 mai ; échanges entre étudiants via ETWINNING...*

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES :

L'Athénée collabore avec plusieurs départements de l'ULB. Actuellement, divers projets éducatifs sont en cours avec nos partenaires : **InforSciences** et **l'Institut de sociologie**.

Pour tout renseignement concernant les activités pédagogiques et les partenariats en cours, contactez le coordinateur pédagogique Monsieur LACASSE au **0472/ 12 35 00** ou par courriel geoffrey.lacasse@acrommelynck.net.

Inscriptions

En ce qui concerne l'inscription en première secondaire :

La procédure dépend des dispositions prises par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'école primaire d'origine fournit tous les détails quant aux procédures.

La première phase des inscriptions se déroulera entre **le 6 février et le 10 mars 2023**.

Pendant trois semaines (*congé de Carnaval du 20 février au 3 mars 2023*), les parents peuvent déposer leur formulaire d'inscription dans l'école secondaire de leur premier choix. Pendant cette période, **l'ordre chronologique n'intervient pas**.

Toutes les informations utiles se trouvent à l'adresse suivante : <http://www.inscription.cfwb.be>

Pour que l'inscription devienne effective dans notre établissement, il vous faudra fournir :

- 3 photos d'identité ;
- un extrait d'acte de naissance ou une composition de ménage (*une copie suffit*) ;
- les pièces d'identité des parents et de l'élève ;
- une vignette de la mutuelle ;
- le dernier bulletin ou la copie du dernier bulletin (*facultatif*).

ATTENTION : Il est indispensable de nous transmettre dès que possible l'original du certificat d'études de base (CEB) décerné à l'issue de la 6^e primaire, ainsi que l'attestation de suivi de langue moderne et le certificat linguistique (*pour l'élève dont les parents résident en Région flamande*).

À défaut, le dossier de l'élève ne pourra être régularisé !

En ce qui concerne les inscriptions dans les autres années d'étude :

Il n'existe pas de réglementation. Il est conseillé de formuler les demandes d'inscription par courriel (contact@acrommelynck.net) en précisant les NOM, Prénom, année d'étude et option souhaitée, motivation de la demande. Pratiquement, nous commençons les inscriptions pour les autres années d'étude au mois de mai, sur rendez-vous uniquement. Les documents requis sont les mêmes que ceux repris ci-dessus.



Calendrier récapitulatif des inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024

Dates	Actions
Le 13 janvier au plus tard	Les écoles fondamentales ou primaires reçoivent les FUI transmis par l'Administration.
Le 27 janvier au plus tard	Les écoles fondamentales ou primaires transmettent les FUI aux parents des élèves de 6 ^e primaire.
Le 20 janvier au plus tard	Les écoles secondaires encodent pour chacune des implantations prises en compte dans le cadre des inscriptions, le nombre de places et de classes ouvertes en 1 ^{re} année commune dans l'application CoGI
Du 6 février au 10 mars inclus	Phase d'enregistrement des inscriptions en 1^{re} année commune du secondaire. <i>Remarque : cette année, le congé de détente s'intercale au sein de la période d'inscription.</i>
Du 11 mars au 23 avril inclus	Aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée.
Du 13 mars au 17 mars inclus	Les écoles secondaires attribuent, en recourant au classement si nécessaire, les places qu'elles doivent attribuer (80 % des places dans les écoles complètes et 102 % dans les autres). Toutes les écoles informent les parents de la situation d'inscription des élèves. Les écoles complètes communiquent sans délai et au plus tard pour le 17 mars 2023 à la CoGI les volets confidentiels sous format papier des FUI de tous les élèves qui ont introduit une demande d'inscription.
Début avril	La CoGI procède à son classement. Les parents peuvent confirmer ou renoncer à tout ou partie de leurs demandes.
Le 24 avril	Reprise des inscriptions dites « chronologiques ». Les écoles secondaires ont la possibilité de procéder à une augmentation du nombre de places (annexe 1)
Jusqu'au 21 août fin de journée	Les listes d'attente sont intégralement maintenues.
Le 22 août	Les inscriptions en liste d'attente des élèves ayant une place en ordre utile sont supprimées au cours de la nuit précédente. L'ordre des listes d'attente est respecté jusqu'à épuisement de ces listes même après la rentrée scolaire. Après cette date, dès qu'un élève obtient une place en ordre utile dans une école, il est supprimé de toutes ses listes d'attente.
Entre le 22 août et le 4 septembre	A partir du 22 août, les augmentations de places sont limitées à un maximum de 2% des places déclarées à ce moment.
Le 28 août 2023	La rentrée scolaire.
À partir du 5 septembre	Plus aucune augmentation de places n'est possible à partir de cette date.

Visite de l'établissement

Le 26 janvier 2023, à partir de 18h00, nous organisons une réunion d'information à destination des parents des futurs élèves de 1^{re} année commune durant laquelle ils auront l'occasion de visiter l'établissement et de rencontrer l'équipe pédagogique.

Le 25 mai 2023, à partir de 18h00, l'Athénée organise sa soirée « Portes ouvertes ». C'est l'occasion de venir en famille découvrir les réalisations de nos étudiants tout en profitant d'un moment de convivialité où petits et grands trouveront réponse à leurs attentes...

Néanmoins, afin de vous permettre de **découvrir notre établissement, ses infrastructures, ses projets**, etc., nous proposons de vous accueillir à votre meilleure convenance (entre 9 h 00 et 15 h 00, les lundi, mardi et jeudi). Vous pourrez prendre rendez-vous directement auprès de notre coordinateur pédagogique, Monsieur LACASSE (geoffrey.lacasse@acrommelynck.net) qui vous accompagnera lors de votre visite et répondra à l'ensemble de vos questions.

De plus, pour que votre enfant puisse **se faire une idée réelle de ce qu'est la vie au sein de notre établissement scolaire**, nous lui proposons de venir passer, à sa meilleure convenance, une journée dans une classe de 1^{re} (dès la semaine du 16 janvier 2023). Pour ce faire, il suffit de s'inscrire via l'adresse : contact@acrommelynck.net ou en nous appelant au **02 770 06 20, extension 2**.

Aussi, la consultation de notre site web (www.acrommelynck.be) et de notre page Facebook officielle (<https://www.facebook.com/acrommelynck/>) vous permettra de découvrir toutes les spécificités de notre établissement scolaire.



Vue de la cour intérieure.



Avenue Orban, 73 1150 Woluwe-Saint-Pierre 02 770 06 20 contact@acrommelynck.net
acrommelynck.be

À proximité immédiate des arrêts de bus 36 et du tram 39 - Métro Stockel - Internat pour filles : Rue au Bois, 78 1150 Woluwe-St-Pierre

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Rentrée des premières

Lundi 28 août 2023

Directrice : [Basma CHAHED](#)
Coordinateur de discipline : [Nicolas DEBIEVE](#)
Coordinateur pédagogique : [Geoffrey LACASSE](#)
Secrétaire de Direction : [Magali ROCCHI](#)
Administratrice : [Yasmina MARINX](#)
Comptable : [Hadrien PISVIN](#)
Médiatrice : [Véronique THIBAUT](#)

